2022 - 2023

FORMATION QUALIFIANTE

VIOLENCES CONJUGALES

42 heures
Du 22 septembre 2022 au 25 novembre 2022

RESPONSABLES

Responsable universitaire : **Laurie Laufer**, Professeure, Université de Paris

Responsable pédagogique : **David Fonte,** Maître de conférences, Université de Paris.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La *Formation non diplômante Violences Conjugales* se veut un espace de réflexion où des outils théoriques et des analyses de pratique sont proposés visant une meilleure compréhension des violences conjugales dans leur dimension structurelle. Les causes des violences conjugales ne reposent pas exclusivement sur le caractère ou la personnalité de l'acteur ou de la victime de la violence : elles ont un rapport direct avec des modèles de masculinité et de féminité d'une culture, et c'est sous cette perspective que nous les abordons dans cette formation. Dans ce but, sont invité.e.s à intervenir des professionnel.le.s de différents do- maines – Psychanalyse, Médecine, Psychologie Sociale, Histoire, Droit, Philosophie, Sciences Sociales – dont le travail et/ou la recherche portent sur la question.

COMPETENCES VISEES

A la fin de cette formation, les participant.e.s auront une compréhension plus approfondie des méca- nismes à l'œuvre dans des situations de violence conjugale. Ils/Elles seront alors plus à même de mieux se situer dans leur prise en charge, que ce soit d'un point de vue médical, juridique ou psychologique.

PRE REQUIS

Niveau souhaité : Licence
Sur dossier, selon les activités professionnelles du candidat

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à des **étudiant.e.s** et à des **professionnel.le.s** confronté.e.s à la problématique de la prise en charge de situations de violence conjugale : avocat.e.s, magistrat.e.s, professionnel.es de la santé (sage-femmes, infirmièr.e.s, médecins, psychiatres), psychologues, assistant.e.s de service sociale, éducatrices, responsables d'associations.

DEROULE DE LA FORMATION

42 heures d'enseignement réparties sur 6 journées.
Les cours sont regroupés les jeudis et vendredis, de 9h30 à 13h, et de 14h à 17h30, aux dates **suivantes** (sous réserve de modifications) :

- 22 et 23 septembre 2022
- 20 et 21 octobre 2022
- 24 et 25 novembre 2022

MODALITE D'EVALUATION

Production d'une note de synthèse

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Nombre de participants maximum : 30
Sous réserve de modifications

Module 1	Violences conjugales	
	Des outils théoriques multidisciplinaires et des analyses pratiques sont proposés visant une meilleure compréhension des violences conjugales dans leur dimension structurelle	
22/09/2022	***MATIN : Présentation du DU, introduction aux violences de genre*** David Fonte, Maître de conférences en psychologie sociale, Université Paris Cité ***APRES MIDI : Politique d'une collectivité territoriale pour l'égalité femmes hommes et la lutte contre les violences de genre*** Christine Guillemaut, Observatoire parisien des violences faites aux femmes - Ville de Paris	**7h**

23/09/2022	***MATIN : Violences faites aux femmes, violences de genre : approche sociohistorique*** Florence Rochefort, chargée de recherche au CNRS, membre de la revue CLIO « Femmes, Genre, Histoire ». Dernier ouvrage : B. Pavard, F. Rochefort et M. Zancarini-Fournel « Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours » (La Découverte, 2022) ***APRES MIDI : Violences conjugales et processus de subjectivation*** Marie-José Grihom, psychanalyste et professeure en psychopathologie clinique, Université de Poitiers	**7h**
20/10/2022	***MATIN : La clinique psychosociale : prendre en compte les violences systémiques dans l'accompagnement des personnes I*** Sophie N'Diaye, psychologue sociale de la santé à I.M.A.J.E. Santé - espace santé jeunes de Marseille. ***APRES MIDI : La clinique psychosociale : prendre en compte les violences systémiques dans l'accompagnement des personnes II*** Sophie N'Diaye, psychologue sociale de la santé à I.M.A.J.E. Santé - espace santé jeunes de Marseille	7h
21/10/2022	***MATIN : Supervision/méthodologie de mémoire*** Juliette Borras, psychologue clinicienne, enseignante et doctorante à l'Université de Paris-Cité ***APRES MIDI : Violences conjugales : d'une question féministe à l'institutionnalisation d'un problème public*** Pauline Delage, sociologue, chargée de recherche CNRS, rattachée au CRESPPA-CSU	7h
24/11/2022	***MATIN ET APRÈS-MIDI : Les stratégies des pères violents : contrôle coercitif et violences post-séparation*** Gwénola Sueur, doctorante en sociologie (Université de Bretagne Occidentale), écoutante et formatrice dans des associations de lutte contre les violences faites aux mères et aux enfants, ainsi que des collectifs féministes. Pierre-Guillaume Prigent, docteur en sociologie, enseignant et chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale.	7h

25/11/2022	***MATIN : Suivi de mémoire*** David Fonte, Maître de conférences en psychologie sociale, Université Paris Cité ***MATIN : titre vacant*** Sarah-Marie Maffesoli, coordinatrice du programme Jasmine de Médecins du Monde, Anaïs Soler, travailleuse du sexe	7h

CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme C@nditOnLine (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)

2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :

- La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
- *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*

3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"

4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.

5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier CanditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

POSTULER A LA FORMATION en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine (lien cliquable)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **924 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **462 €**

- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **325 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)

 Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **235 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale
Université Paris de Paris
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Continue
case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts
Coordinatrice : Jessica Desbouis
Tél. : 01.57.27.63.54
Courriel : jessica.desbouis@u-paris.fr

Localisation
Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 468, 4ème étage
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir
Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France